

Image not found or type unknown



## erreur sur la formulation de l'appel

Par **flavienne**, le **11/07/2023** à **18:40**

Bonjour,

J'ai fait appel d'un jugement du jaf car il m'est contraire et de plus il y a eu escroquerie au jugement par la production d'un faux certificat. Mon avocate aurait du faire l'appel sur le fond et elle n'a pas mentionné le certificat dans les chefs de jugement. Est-ce que cela peut être rectifié au niveau des conclusions?

Merci par avance pour votre réponse.